

CLARIFICATIONS

Intitulé du marché : Marché de services pour un accord-cadre relatif au « recrutement d'experts pour la formation, sensibilisation en sécurité et sûreté au port d'Abidjan (Côte d'Ivoire), Lomé (Togo) et Lagos (Nigeria) »

Référence du marché : CIV24002-10008

Veillez noter que le pouvoir adjudicateur ne répondra plus à aucune autre question, comme prévu au point 3.3 « Informations ». Pour rappel, les offres doivent parvenir **avant la date limite et à l'adresse indiquées** aux point 3.4.4 « introduction des offres » du cahier spécial des charges. **Les offres parvenues tardivement ne sont pas acceptées.**

N°	Question	Réponse
1.	Lorsqu'un expert répond aux critères de plusieurs lots et que les calendriers d'exécution sont compatibles, peut-il être proposé sur plusieurs lots au sein d'une même offre ? Le cas échéant, le soumissionnaire doit-il prévoir des dispositions particulières (ordre de priorité, expert remplaçant, autre modalité) afin de garantir la disponibilité de cet expert si plusieurs lots lui étaient attribués ?	Le même expert ne peut être proposé pour plusieurs lots et que les variantes ne sont pas admises. Par conséquent, les soumissionnaires sont tenus de proposer un expert distinct pour chaque lot.
2	Pouvez-vous nous confirmer si cette exigence s'applique également à l'ensemble des pièces justificatives (CV, diplômes, certificats, attestations de bonne exécution, références, etc.), ou si les documents établis en anglais peuvent être produits dans leur langue d'origine ?	L'offre doit être rédigée en français conformément aux dispositions du dossier d'appel d'offres y compris les CV. S'agissant des pièces justificatives (diplômes, certificats, attestations de bonne exécution, références, etc.), une traduction en français de des documents concernés doit être jointe à l'offre.